



PLAN DE ZONAGE
commune

5.1

- Prescription de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme le 5 décembre 2008
- Arrêt du projet le 15 mars 2013
- Dossier soumis à enquête publique du 26 août au 27 septembre 2013
- Plan Local d'Urbanisme approuvé le 17 décembre 2013

ECHELLE :

1/7500

PHASE :

Approbation

Pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 17 décembre 2013 approuvant le plan local d'urbanisme de la commune d'Ecosnes Le Maire,

En Perspective Urbanisme et Aménagement

2 rue des Côtés - 28000 Chartres - TEL : 02 37 30 26 75 - FAX : 02 37 36 94 45 - courriel : agence.perspective@wanadoo.fr

- Limite communale
- - - Limite de zone
- Ua Zone urbaine bâti ancien
- Ub Zone urbaine bâti récent
- Ue Zone urbaine équipements
- Uh Zone urbaine hameaux
- 1AU Zone d'urbanisation future à court terme habitat
- 2AU Zone d'urbanisation future à long terme habitat
- A Zone agricole
- Ah Zone agricole hameaux et écarts
- N Zone naturelle protégée pour la qualité de son environnement
- Nc Zone naturelle destinée au cimetière
- Ne Zone naturelle à vocation d'équipements publics
- Nj Zone naturelle jardins
- Espaces boisés classés
- Emplacements réservés
- Site d'exploitation agricole en activité
- Zone inondable

